

L'Anecdote entre Littérature et Histoire à l'époque moderne

Pratiques, valeurs, normes

Université d'Orléans, 5-6 décembre 2013

Forme brève par excellence¹, l'anecdote a été détachée de son contexte pour former des collections de recueils intitulés *ana*. Ces recueils trouvent leur unité autour d'une époque, d'un personnage célèbre, d'un thème. En tant que tels, ces recueils ont fait l'objet de nombreux travaux². Récemment, l'anecdote a également fait l'objet d'études thématiques centrées sur un type spécifique d'anecdote³. L'approche ici définie est autre : replacer l'anecdote dans son contexte et la considérer à la fois comme genre littéraire et pratique sociale.

Les définitions de l'anecdote dans les dictionnaires de l'époque moderne insistent sur le caractère inédit des faits relatés et sur la dimension réductrice et dépréciative de cette histoire des petits faits. L'anecdote remplit toutefois des fonctions complexes et traverse les genres : on la retrouve dans l'écriture historique et celle des mémoires, dans les textes judiciaires, les écrits de polémique, les traités d'éducation, les sermons, les correspondances, les récits de voyages, la presse. Selon les cas, et sans exclusive, elle peut entrer dans une stratégie démonstrative, avoir une valeur exemplaire et une fonction morale. Elle peut être divertissante et créer des effets de rupture dans un discours didactique. Elle introduit de la fiction dans un texte non-fictionnel.

L'attention sera portée sur les reprises, circulations ou disparitions d'anecdotes d'un genre à l'autre ou sur la longue durée. Ces transferts sont essentiels dans la réflexion sur les pratiques culturelles. Ainsi conçue, l'étude de l'anecdote permettra de s'interroger sur des usages culturels et sociaux, sur des formes de communication et de sociabilité supposant un savoir partagé ou une connivence entre auteur et lecteur.

La période considérée s'étendra de 1630 à 1830.

Quatre problématiques vont guider la réflexion :

- 1- Anecdote et écriture du factuel : question de l'authenticité, du rôle dans la démonstration en histoire, en science et en droit, fonction selon les genres littéraires.
- 2- Anecdote et écriture de soi : étude de l'expression du privé (et de la construction du privé) dans les genres non fictionnels en particulier (mémoires, correspondance, journaux).
- 3- Anecdote et système de valeurs : question des normes (et de leur remise en cause), fonctions éducatives au travers de traités spécifiques.
- 4- Circulation, usages sociaux et formes de l'anecdote : variantes stylistiques et rhétoriques, disparition et circulation de l'anecdote entre les genres et les époques, son rôle comme support de sociabilité.

¹ Alain Montandon, dir., *L'Anecdote*, Clermont-Ferrand, 1988.

² Francine Wild, *La Naissance du genre des Ana, 1574-1712*, Paris, Champion, 2001.

³ François Lecerle, Sophie Marchand et Zoé Schweitzer, dir., *Anecdotes dramatiques de la Renaissance aux Lumières*, Paris, PUPS, 2012 ; François Lecerle et Guillaume Navaud, dir., *Anecdotes philosophiques et théologiques de l'Antiquité aux Lumières*, Classiques Garnier, 2012. Frédérique Ait-Touati et Anne Duprat, dir., *Histoires et Savoirs. Anecdotes scientifiques et sérendipité aux XVI^e et XVII^e siècles*, Peter Lang, 2012. Karine Abiven et Laure Depretto, dir., *Écritures de l'actualité XVI^e - XVIII^e siècle, Littératures classiques*, n° 78, 2012.

Toutes ces pistes ont été ouvertes au cours de deux journées d'étude préparatoires tenues à l'université d'Orléans dans le cadre du programme scientifique de l'équipe Claress (laboratoire POLEN). Le colloque international des 5 et 6 décembre 2013 ouvert aux historiens et aux historiens de la littérature prolongera cette réflexion. Une publication réunira les communications prononcées lors des journées d'étude et du colloque.

Comité d'organisation : Geneviève Haroche-Bouzinac, Camille Esmein-Sarrazin, Gabriele Vickermann-Ribémont, Gaël Rideau.